

Septembre 2024 N° 3/2024



Fédération Départementale des Chasseur de Loir-et-Cher

PETIT GIBIER

Inventaire des fuligules Étude l'INRA, Résultat

MANIFESTATIONS

Soirée film - Laurent Charbonnier Les Journées Saint-Hubert

RÉGLEMENTATION

Nouveau système d'information

PARTENARIAT

Lieutenants de Louveterie

CONCOURS PHOTOS 2024

1^{er} prix Paysages Locaux Angélique FOUCAULT

Ford FO-234-RD

Venez rencontrer votre futur collègue préféré.

Profitez d'un design sans compromis permettant d'augmenter la productivité. Nouvel intérieur, seuil de chargement plus bas, longueur augmentée, position de conduite améliorée. Le leader de sa catégorie en Europe se réinvente en se dotant d'un grand écran 13" et d'une connexion 5G. Disponible en version diesel, hybride rechargeable et 100% électrique.



GROUPE ROSSELLO

90 Allée Gustave Eiffel, **41350 Saint-Gervais-la-Forêt** 19 Route de Paris, **41100, Saint-Ouen**



SOMMAIRE

ÉDITO

/ 5-9 L'ACTU EN BREF

/ 10-11

MANIFESTATION

Journée Saint Hubert

/ 12-13

GRAND GIBIER

Recherche au sang

/ 15

AMMÉNAGEMENT

Récolte des CIVE pour la méthanisation

/ 16-22

PETIT GIBIER

Inventaire des fuliqules Étude l'INRA, Résultat

/ 23

SANITAIRE

Analyse de la Trichine

/ 25-27

AGENDA 2024

Calendrier de collecte A.G.R.E.P.D.E. 41 Calendrier des formations

/ 29

RÉGLEMENTATION

Nouveau système d'information

/ 30-31

PARTENARIAT

Lieutenants de Louveterie

/ 32-33

PORTRAIT

NEMROD

L'atelier du Loup à Salbris

/ 34

GASTRONOMIE

Dos de sanglier rôti, cèleri rave, lard d'Arnad sauce Grand Veneur

Chers chasseurs et chasseresses.

À l'aube de la saison 2024-25, j'espère que vos territoires sont prêts pour de belles parties de chasse, que les cultures à gibier ont pu être réalisées de manière satisfaisante malgré la météo pluvieuse du printemps et de début d'été et que les lignes de tir sont en place et offrent des conditions de sécurité optimales.

Après une saison 2023-24 avec des taux de prélèvements satisfaisants pour le Grand Gibier, je vous invite à maintenir le cap, en particulier sur le Sanglier, espèce qu'il faut contenir car elle occasionne d'importants dégâts que nous prenons en charge financièrement.

Je vous rappelle la nouveauté cette année : toutes les actions de chasse au Sanglier, avec ou sans prélèvement, doivent être obligatoirement déclarées, sur sur l'espace adhérent territoire de la FDC 41, dans les 72 heures suivant le prélèvement. Cette démarche est essentielle pour mesurer la pression de chasse et les prélèvements réalisés pour chaque communes.

Pour le Petit Gibier, cette année, s'annonce comme une année noire pour la reproduction. Retrouvez tous les détails page 20.

La rentrée va marguer l'ouverture de deux unités de collecte et de valorisation du gibier à Salbris et, à proximité immédiate de notre département, sur la commune de La Ferté-Saint-Aubin. C'est une bonne nouvelle pour la valorisation de la venaison, une viande de grande qualité nutritionnelle et financièrement abordable. Ces deux unités, que nous vous présentons dans la revue, sont à disposition de tous les territoires, n'hésitez pas à les contacter. Elles seront en capacité d'acheter votre viande de Cerf, Chevreuil ou Sanglier.

Je veux aussi dire ma satisfaction de la réussite du Game Fair 2024 qui a vu une fréquentation en hausse avec 104 000 visiteurs. C'est le signe de la vitalité de la chasse qui tient toute sa place dans notre département et en France. Cette année, nous avons pu discuter du nouveau SDGC, que vous pouvez retrouver dans son intégralité sur notre site internet. Les administrateurs et toute l'équipe de la FDC 41 ont été heureux de vous accueillir si nombreux sur notre stand pour échanger et partager notre passion.

Dans ce nouveau numéro, je vous invite enfin à découvrir l'article sur l'excellente étude sur les fuligules Milouin et Morillon menée par Serge Bourdais, et qui nous éclaire sur leur présence sur les étangs de Sologne.

Je vous souhaite à tous de nombreuses émotions cynégétiques et une excellente saison 2024 - 2025 sous le signe de la courtoisie et du fair-play envers tous les utilisateurs de notre belle nature.

Amitiés cynégétiques

Le Président Hubert-Louis Vuitton.

REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER JUIN 2024 - N° 2/2024

Directeur de la publication :

Hubert-Louis Vuitton

Coordination:

Louis Cotta

Rédaction : Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction :

Commission communication FDC 41

Crédits photo: J.L Vezon, D.Gest, FNC

Régie publicitaire

Conception / Réalisation :

L'imprimerie Médi6 rue des Albizias - BP 30009 41700 Le Controis-en-Sologne

02 54 52 41 00

E-mail: contact@imprimeriemedi6.fr

Dépôt légal à parution ISSN 1953-0625

Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher 36, rue des Laudières - BP 30068

41353 Vineuil Cedex Tél.: 02 54 50 01 60

Courriel: FDC41@wanadoo.fr

Éditeur : Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires. La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.

LA SÉLECTION QUI DÉMARRE LA SAISON !



Pour les porteurs de la carte AVANTAGES(1):

EXCEPTIONNELLEMENT POUR CE MODÈLE: POUR L'ACHAT DE 10 BOÎTES DE CARTOUCHES SUPER PIGEON

Choisissez vos n°de plombs!

TOUTES TAILLES DE PLOMBS CONFONDUES!



13€ 99

CARTOUCHES SUPER PIGEON 12/36G X 25

Réf.: 9933003 Existe en plombs n°4, 5 ou 6.

WINCHESTER SUPER-



BOTTE VENEUR

Tige: caoutchouc R'GUM PERFORMANCE + R'FIT. Doublure: coton. Coloris: vert. Pointures: du 40 au 46. Réf.: 9924065

Existe en femme Réf.: 9922225.



(1) Offre valable sur présentation de la carte Avantages en cours de validité. Voir conditions en magasin. * La vente de munition lisse ou rayée catégorie C8 est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

Profitez de ces offres dans vos magasins TERRES&EAUX Profitez de ces offres dans vos mag.
Terres & Eaux et sur terreseteaux.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR

-30€ 129€ **PROMOTION**

COLLIER CANICOM 250LE

Convient à tous les chiens. Bips sonores. Portée : jusqu'à 250 m. 5 niveaux de stimulation. Télécommande étanche aux ruissellements. Collier étanche à l'immersion. Pour 1 chien. Réf.: 1207615 Éco-participation incluse : 0.14€.



64



NOS EXPERTS VOUS PRÉSENTENT VOS PRODUITS PRÉFÉRÉS EN VIDÉO LIVE TOUS LES JEUDIS DU MOIS DE SEPTEMBRE FLASHEZ CE QR CODE POUR SUIVRE CE RENDEZ-VOUS!



POUR DÉCOUVRIR LE CATALOGUE **OUVERTURE DE LA CHASSE**

SCANNEZ CE QR CODE



CHASSE A LA CARTOUCHEMise en place d'une nouvelle filière

Pour améliorer la collecte des étuis et douilles usagés de chasse et disposer d'une plus grande amplitude, la FDC 41 a contractualisé un partenariat avec Ecologic, un éco-organisme agréé par l'Etat qui assure notamment la collecte et le traitement de ces déchets.

Chacun pourra désormais, **tout au long de l'année**, venir déposer ses étuis et douilles usagés à Vineuil **au siège de la FDC 41**.

Il convient de se présenter à l'accueil avant tout dépôt, puis d'utiliser le big-bag dédié uniquement à la collecte des cartouches vides usagées. Les balles de carabine sont en effet collectées à part.



Et un second pôle de collecte est également mis en place sur notre site de formation de Montrieux-en-Sologne.



Vous pourrez venir y déposer vos étuis et douilles usagés **exclusivement** aux jours et horaires suivants :

- · Lundi 16 septembre 2024 de 9h à 12h
- Lundi 28 octobre 2024 de 9h à 12h
- Lundi 25 novembre 2024 de 9h à 12h
- Lundi 13 janvier 2025 de 9h à 12h
- Mardi 11 mars 2025 de 9h à 12h



RÉSULTAT du concours Monceau

La tombola organisée lors du Game Fair 2024 par Monceau Assurances en partenariat avec la FDC 41 a connu une belle participation. Neuf lauréats remportent de beaux lots. Il s'agit de Bruno Marsal, Tony Benali, Jean-Marc Le Lay, Isabelle Harket, Linda Aubertin, Maxime Jossec, Maroon Dugast, Dorian Ambert et Clémence Forestier. Partenaire de longue date des chasseurs, Monceau partageait le stand avec la FDC 41.

Comprendre la filière...





Centre de regroupement pesée, massification et transfert



Centre de traitement recyclage matière (broyage et séparation 2 points de collecte



36 rue des Laudières à Vineuil



Le Marché Coutant à Montrieux-en-Sologne



AU CŒUR DU 42° Game Fair

Comme chaque année, la FDC 41 a profité du Game Fair pour rencontrer ses adhérents qui pouvaient dialoguer avec les administrateurs et salariés sur un stand partagé avec son partenaire Monceau Assurances.



Malgré un temps en demi-teinte, la fréquentation a été une nouvelle fois élevée avec 101 400 visiteurs selon Larivière organisation. Il est vrai que le programme était alléchant avec de très nombreuses animations et bien sûr un vaste choix de marques (5000) et services divers sur les quelques 650 stands installés sur le Parc équestres fédéral de Lamotte-Beuvron.

La Roumaine, pays hôte de cette 42° édition proposait la variété de ses activités cynégétiques dans ses vastes forêts et montagnes (Carpates). On peut notamment y chasser, sur autorisation préalable, l'ours ou le loup mais aussi la quasitotalité des espèces. Pour la seconde année, avec son Village Sologne, le syndicat mixte du Pays de Grande Sologne a pleinement valorisé son territoire avec en particulier une très belle exposition du GRAHS sur les Culs de loup.

Des Panneaux appréciés

Sur la thématique du 4e Schéma Départemental de Cynégétique, la décoration du stand de la FDC 41 a permis de mettre en avant les nouvelles dispositions entrées en application le 1er juin dernier. « C'est une belle initiative. Eviter les accidents de chasse en adoptant les bons gestes et attitudes est une nécessité impérieuse » se félicitait Florent Bruno, membre de la Communale de chasse d'Onzain. Venu avec Ugo, son Braque ariégeois, ce chasseur expérimenté était aussi pleinement en accord avec les dispositions de régulation du Sanglier.



FAUNE SAUVAGE









PAYSAGES I OCAUX







Entouré de ses amis, le Bracilien Ugo Giacosa appréciait de son côté les efforts de gestion de la fédération : « les plans de chasse sont importants pour continuer à chasser du gibier naturel et les nouvelles dispositions sur le Faisan et le Lièvre vont dans ce sens ».

La remise des prix du concours photo Pose Nature a enfin été l'occasion de distinguer le talent de six chasseurs d'image dont les magnifiques clichés de Faune sauvage, Scènes de chasse et Paysages locaux ont été retenues par un jury spécialisé (pour les premiers) et le vote du public (pour les 2 èmes et 3 èmes) lors de l'Exposition des Trophées de cerfs.

Tous remportent de jolis lots : bons cadeaux des annonceurs de la revue (Décathlon, Terres & Eaux, armurerie Nature Passion Sologne), repas dans nos restaurants partenaires (Bois Blanc Romorantin, Osma Sargé-sur-Braye et Relais de Loire Montlivault). Les photos des lauréats illustreront la une de Chasse en loir-et-Cher.

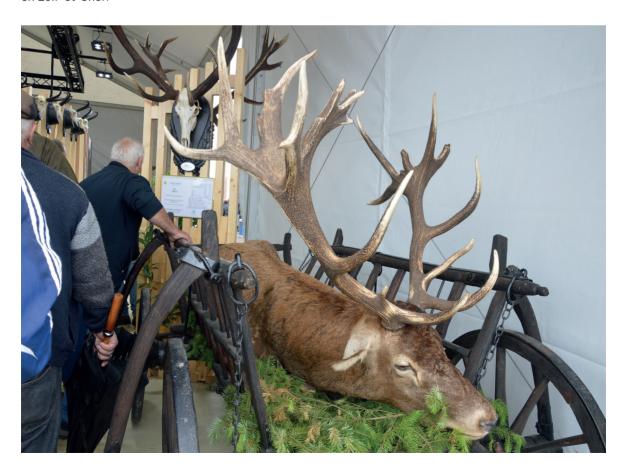


SCÈNES DE CHASSE









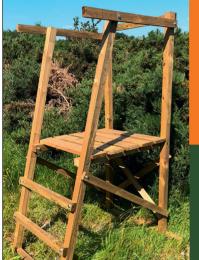


32 ans au service de nos clients!

ASTRID DE SOLOGNE

Spécialiste en aménagement du territoire

Miradors • Agrainoirs • Cultures à gibier • Attractants • Venaison et trophées • Aménagement de territoire • Élevage • Accessoires du chasseur • Équipement du chien • Idées cadeaux



MIRADORS EN PIN TRAITÉ AUTOCLAVE

à partir de

62,50 € HT



SCANNEZ POUR PLUS D'INFOS!

2 ADRESSES ASTRID DE SOLOGNE

13, rue Denis Papin BP 106 - 45240 La Ferté Saint-Aubin Tél. : **02 38 76 62 67** astrid-de-sologne@wanadoo.fr ZA la Croûte 41210 Neung sur Beuvron Tél.: **02 54 88 30 66** info@miradors-sologne.com

WWW.ASTRID-DE-SOLOGNE.COM





TOYOTA BERNIER BLOIS - ROMORANTIN - VENDÔME



11, rue des Guignières 41000 Blois 02 54 20 07 09 6, Av. Georges Pompidou 41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 95 77 52 5, Allée du Bois de l'Orme 41100 Saint-Ouen 06 64 21 11 67



www.toyota-blois.fr

SOIRÉE LAURENT CHARBONNIER:

Laissez-vous conter la nature pour un moment de grâce.

« Malzoné, un espace protégé », l'un des derniers films du réalisateur solognot Laurent Charbonnier, sera projeté en exclusivité le vendredi 22 novembre prochain à partir de 20 h 30 dans l'amphithéâtre du Centre de Formation d'Incendie et de Secours de Vineuil.

La caméra du cinéaste animalier a capturé avec poésie la magnifique faune et flore de cet Espace Naturel Sensible, ouvert au public et propriété de la FDC 41. Comme chaque année, un débat suivra cette projection, qui s'inscrit dans le calendrier des Instants Nature 2024 de la FDC 41.



Réservation en ligne : anim-FDC41.addock.co

RENSEIGNEMENTS AU 06 81 66 56 09



CHIENS PERDUS, VOLÉS OU TROUVÉS : les bons réflexes



RENSEIGNEMENTS ALAIN BERNARD 06 75 28 86 86 En 2022, plus de 21 000 chiens ont été déclarés perdus. Depuis plusieurs années, la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants (FACCC) s'engage sur ce sujet crucial. Elle recommande d'effectuer les démarches suivantes :

- Prévenir l'I-CAD : cet organisme gère le fichier des identifications des animaux.
- Contacter les autorités locales : informez les gendarmeries et les mairies des environs.
- Alerter les refuges : prévenez les SPA et autres refuges animaliers à proximité.
- Informer les vétérinaires : contactez l'ordre des vétérinaires de votre région.
- Joindre les services d'urgence : alertez les pompiers et les fourrières.
- Consulter les tatoueurs : si votre chien est un chiot non identifié, contactez des tatoueurs.
- Contacter les associations : faites appel aux différentes associations de protection animale, aux groupes de chasseurs locaux et à la FDC du département.

Il est également conseillé de passer une annonce dans les médias locaux et chez les commerçants, en y joignant, si possible, des photos de votre compagnon.

Une autre option consiste à signaler le vol ou la disparition sur le groupe Facebook de la FACCC, qui est ouvert à tous les propriétaires de chiens, qu'ils soient courants, de chasse ou d'agrément. Intitulé « FACCC : Pages d'échanges et de convivialité autour du chien courant », ce groupe rassemble 21 000 membres.

MANIFESTATION

LES JOURNÉES SAINT-HUBERT : Une belle vitrine de la chasse au petit gibier

Épreuve de chasse populaire ouverte à tous les chasseurs et chasseuses propriétaires de chiens d'arrêt ou leveurs de gibier, la Journée Saint-Hubert se tiendra le samedi 2 novembre prochain au Poulinat, sur la commune de Gièvres

« Initiée par la FNC, en collaboration avec le réseau fédéral, la Journée Saint-Hubert a pour objectif de promouvoir l'exercice de la chasse avec des chiens de race et de développer l'esprit sportif du chasseur, tout en respectant la nature », souligne Dominique Houlé, délégué départemental pour le Loir-et-Cher.

La Journée Saint-Hubert se déroule en deux étapes. Elle débute par une présentation du concurrent, de son arme et de son chien, suivie d'une épreuve pratique de vingt minutes. Lors de cette épreuve, le jury composé de Gilles Venot et Frédéric Gasnier (1) évaluera l'éducation du chien, son aptitude au travail, le comportement du concurrent, qui doit respecter la sécurité en action de chasse, ainsi que la qualité de la relation entre le chasseur et son chien. L'épreuve comprend également un test de tir avec arme à feu ou arc, destiné à apprécier l'adresse du chasseur. Pour cette épreuve, le chasseur n'est autorisé à prélever que deux oiseaux.

« Les meilleurs de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale régionale, puis pour la finale lors de la Journée Saint-Hubert Nationale à Rambouillet. Mais avant tout, c'est l'image de la chasse et du chasseur que nous véhiculons à travers cette manifestation », développe Dominique Houlé.

L'épreuve Saint-Hubert n'est pas réservée à « l'élite » des chasseurs.

Pour y participer, il suffit d'être passionné et de partager une grande complicité avec son compagnon à quatre pattes. Plusieurs catégories sont proposées, selon le type de chien. La Journée est ouverte aux personnes disposant d'un permis de chasse valide, d'un chien (LOF ou non) et des assurances correspondantes. Le compagnon du chasseur doit être vacciné et identifié, qu'il soit la propriété du chasseur ou un « chien de famille ».

Organisée par le CUSCA 41 en partenariat avec la FDC 41, la Journée s'achèvera par un repas tiré du sac. « La convivialité est le maître mot. Nous voulons rassembler le monde cynégétique et montrer que la chasse est moderne, ouverte sur la société et respectueuse de la biodiversité », conclut Dominique Houlé. À noter que l'inscription (40 €) est gratuite pour les jeunes de moins de 20 ans et les chasseurs accompagnés.

(1) Respectivement délégués du 45 et du 36.





www.chasseurdefrance.com/wp-content/uploads/2023/11/Journee-Saint-Hubert-reglement.pdf



Feuille d'engagement



La JOURNEE SAINT HUBERT du Loir-et-Cher, le 02/11/24 sur le territoire du Poulinat Rdv à 8h30 sur La commune de Gièvres (itinéraire flêché et cartographié) (Date limite d'inscription 25 octobre 2024)

CHASSEUR:			
Nom / Prénom :			
• •			
Si chasse accompagnée, pr	récisez le nom du tuteur	r(s)	
•			
•			
Le Permis de C	•	ae vallaation et aate partement du)
CHIEN:			
Nom :	Affixe :		
Race :			
N° Tatouage ou Puce :			
•			il n'est pas inscrit au L.O.F
 ■ « Junior » avec chien d'a ■ « Femme » avec chien le ■ « Femme » avec chien d ■ « Homme » avec chien l ■ « Homme » avec chien c ■ « Archer mixte » (junior, ■ « Trialisant mixte » (Juni 	eveur, l'arrêt, leveur, d'arrêt, , femme et homme),		
Montant de l'engagement p Repas tiré du sac Règlement par chèque au no M.Jean Claude Pouget - 8 ave	om de : CUSCA41 à retou	rner, accompagné des _l	
mentionant la récompense dès l'instant qu'il a obtenu un Tr entre la date de clôture d'inscrip Je déclare connaître le règle	obtenue et indiquer le N rès Bon en field, un BICP 1 ^{ère} otion et le jour du concours, ement de La Journée Sa outes responsabilités civ	N° du carnet de travail ou 2ème cat, en France ou , le concurrent est tenu d'é int Hubert, m'y soume vile et pénale. J'ai bien	ettre sans réserve, et décharge par la compris que toute fausse déclaration
Fait à	le	Lu et approuvé -	- Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 25 octobre (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte.

La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.





Te suis morte.

Mon corps sans vie flotte à la surface de l'eau, abandonné à son triste sort, dans l'indifférence totale. De ma tête, on ne distingue plus que les oreilles.

J'ai fini par me noyer, cherchant l'eau pour soulager ma blessure et abreuver mon corps meurtri.

Je suis morte, salement, moi, la bête noire, vaillante et combative.

Je pensais forcer le respect, je ne suis en réalité qu'une cible sans intérêt.

Je suis morte, mutilée.

Ma souffrance est indescriptible, ma mâchoire inférieure est fracturée et fendue en deux, je n'ai plus de langue.

Je suis morte.

J'aurais dû finir avec les honneurs, exposée fièrement au tableau. Les chasseurs auraient raconté mon histoire et j'aurais fait la joie de cette journée. Mais ils étaient pressés... des bêtes noires comme moi, il y en a plein les bois.

Pourquoi s'attarder? Je suis morte, lamentablement, par négligence d'un prédateur comparable au félin qui chasse pour s'amuser. Je suis morte, alors que mon sang et mes os jonchaient le sous-bois. Tous savaient que j'étais blessée. Ils m'ont laissée partir, les chiens à mes trousses, décrétant qu'il était inutile de faire plus, qu'on ne me rattraperait jamais, que c'était une vulgaire balle de patte. Ne méritais-je pas d'être recherchée?

Je suis morte, dans la souffrance et l'indifférence, parce qu'encore aujourd'hui, appeler un conducteur n'est pas toujours un réflexe. Je suis morte, comme meurent tous ceux qui n'ont pas la chance d'être recherchés et disparaissent mutilés à vie ou agonisent dans la méprise la plus totale avant de rendre l'âme.

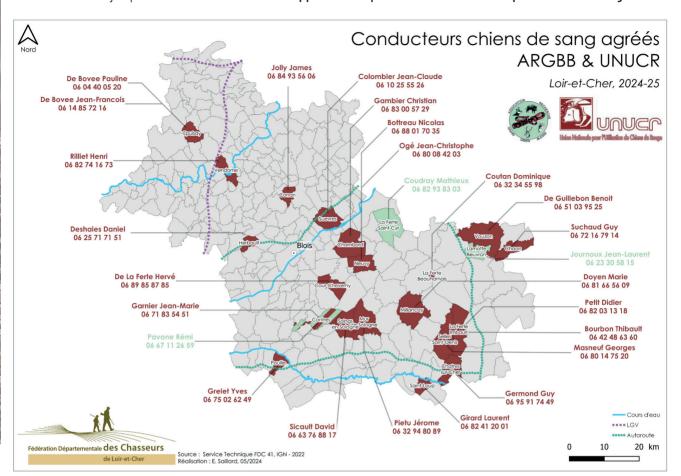
Je suis morte et plus personne n'y peut rien, c'est trop tard.

Je suis morte et j'espère seulement que mon sort permettra à d'autres de mourir dignement.



GRAND GIBIER

Pour toute recherche ou contrôle de tir, vous devez contacter les conducteurs agréés ci-dessous. Leur action est entièrement bénévole. Ils n'attendent que vos appels pour intervenir avec leurs chiens spécialisés et vous aider à aller jusqu'au bout de l'acte de chasse. **Rappelez-vous qu'un chien de chasse n'est pas un chien de sang...**





Kits de baies

CYNÉGÉTIQUES, HAIE DES OISEAUX

Semences certifiées

CULTURES ANNUELLES, SWITCHGRASS





Place Saint-Martin - 41220 Crouy-sur-Cosson - Tél: 02 54 87 51 02 - E-mail: contact@bauchery.fr

ARMURERIE DU VAL DE LOIRE J.N. BRISSET

ARMURIER DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉTIENNE à votre service depuis 36 ans



TOUTES LES GRANDES MARQUES LOCATION ROBOT DE BALL-TRAP

Vêtements de chasse : DEERHUNTER, LE CHAMEAU, BERETTA, INTERCHASSE, BLASER

Armes et munitions catégorie B au meilleur prix ! (Glock - CZ - Beretta - Manurhin...)

> Tout achat est suivi d'un réglage personnalisé selon la morphologie du tireur et ses habitudes de tir

- Pour le réglage : stand de tir 25, 50, 100, 150, 200 mètres
- > Sanglier courant pour arme(s) rayée(s) ou optique(s)

Toutes réparations effectuées sur place

32, avenue Maunoury 41500 MER

à votre service

puis 30 ans

Autoroute A10, sortie MER - Tél. 02.54.81.00.22 www.armurerie-brisset.com

Entreprise de travaux Agricoles et Forestiers

JACKY DEPARDIEU



- ·Scarificateur sur pelle
- Broyage de rémanents et de souches
- · Préparation du sol
- · Plantation et semis forestier
- Entretien
- · Cultures à gibier
- · Pose de clôture
- Débroussaillage
- Travaux de pelle, création de chemins forestiers, curage et création de fossés

Zone artisanale du Reuilly Route de Nouan-le-Fuzelier 41300 PIERREFITTE-sur-SAULDRE etafjde@orange.fr

02 54 88 47 98 • 06 07 59 49 74



CRÉATION ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN
ÉLAGAGE

BROYAGE DE BRANCHES ET SOUCHES
TERRASSEMENT PELLE 1,5 - 4 - 6
ET 15 TONNES

CURAGE FOSSÉS, ÉTANGS





3 rue du Champ de Foire 18330 Nançay Tél. 02 48 51 19 39

Mob. 06 07 59 49 74

j.m.paysages18@orange.fr



RÉCOLTE DES CIVE pour la méthanisation

Une troisième année de suivi et de nouveaux indices relevés.

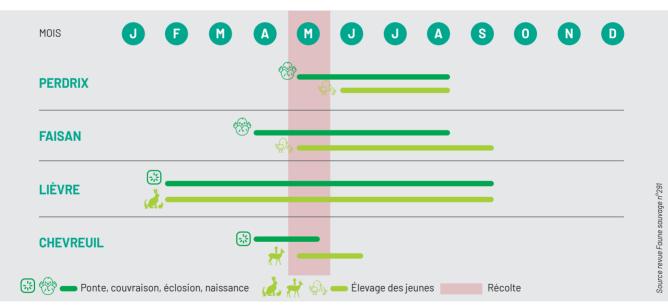
Après avoir débutée l'étude sur l'impact de la récolte des Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique, sur la zone de Lestiou-Tavers en 2022 sur 100 ha, puis plusieurs parcelles des communes de Lestiou-Tavers, Talcy-Courbouzon, et Séris en 2023 sur 150 ha . Les suivis réalisés ce printemps 2024 ce sont concentrée principalement sur deux parcelles situées dans le Val de Loire, sur les communes de Lestiou-Tavers, pour une surface totale de 83 ha.

Pour cette troisième année de suivis sur la zone d'étude, l'un des objectifs était de suivre des parcelles qui avaient été étudiées en première année. Les conduites culturales et le jeu des assolements font qu'une même parcelle peut avoir un couvert en CIVE tous les deux ans.

Ces deux parcelles ont fait l'objet d'un ratissage rigoureux, dirigé par Benjamin Bouffette, technicien cynégétique, avec l'aide de collègues et de leurs chiens, d'administrateurs de la FDC 41 et de Clément Bonnefon, stagiaire en Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF). Le ratissage a été réalisé après le passage de l'ensileuse, conformément au protocole défini dans le cadre du Groupe Technique National « Machinisme » du réseau Agrifaune.

Au cours de ces suivis il a été relevé les indices d'impacts (mortalités) suivants : « deux poules faisanes, sept nids de faisan, contenant un total de 57 œufs ». D'autres espèces ont été impactées, telles que le renard, le colvert, le lièvre et la martre. « Les indices relevés à minima, permettent de confirmer un impact sur le faisan naturel lors de la récolte des CIVE », observe Benjamin Bouffette. « Cette année, nous avons constaté une diminution de l'effet de bordure. Moins de nids (faisan) ont été retrouver en rives de parcelles (les 40 premiers mètres).

Il sera important et nécessaire de suivre les résultats des prochains comptages de printemps, qui permettront de dégager une tendance sur l'évolution de la population de Faisan sur cette zone d'étude et d'établir ou non un lien de corrélation avec l'effet pénalisant de la récolte des CIVE.



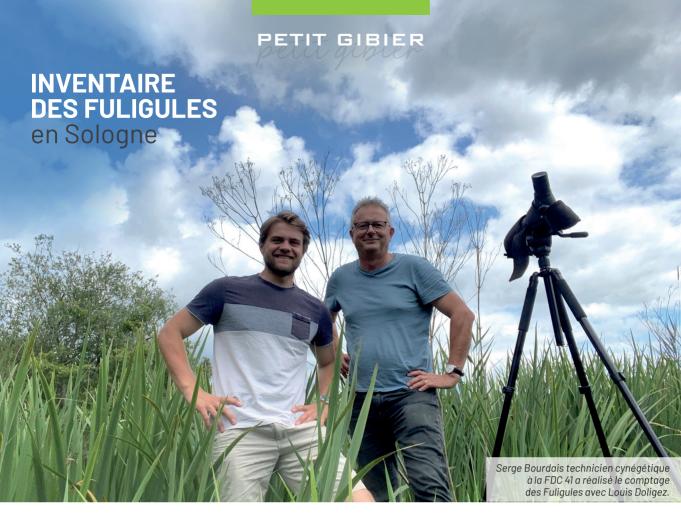
Nous tenons à exprimer nos remerciements aux groupements d'agriculteurs, de la SAS Biogaz Mer et de Métha Blois Nord, qui nous ont permis l'accès à leurs parcelles pour ces suivis de récoltes.

Suivi Complémentaire à Villefrancœur et de nouveaux indices relevés

En parallèle de la zone d'étude initiale, Benjamin Bouffette a également mené un suivi sur 15 hectares de CIVE sur la commune de Villefrancœur. Trois parcelles de 5 hectares chacune ont été prospectées le jours même de la récolte. Sur la première parcelle, il a été relevé les indices de mortalités suivants : « un levraut, une faisane sur son nid, couvant 10 œufs et un chevrillard. Sur la seconde parcelle, un nid de passereaux et un nid de faisan contenant 6 œufs. Enfin, sur la troisième parcelle, un poussin de faisan a été retrouvé.



Tous les œufs retrouvés ont été valorisés et transmis pour analyse à l'INRAE Val de Loire à e Nouzilly. Le bilan global des 3 années de l'étude d'impact sera réalisé dans les prochains mois.



Pour confirmer l'évolution des couples de canards plongeurs présents en Sologne, la FDC 41 a mis en place une méthode indiciaire d'estimation des Fuligules milouin et morillon sur 250 étangs. Les résultats confirment la bonne santé des ces espèces.

En 2016, puis en 2017, 2018 et 2023, sous l'égide de Serge Bourdais, technicien cynégétique, la FDC 41 a effectué avec succès sur des mailles d'échantillonnage de 10 km², des recensements de ces canards plongeurs, qui nichent sur les étangs de Sologne.

Illustration de la qualité du travail réalisé, les données collectées ont contribué à alimenter l'enquête LIMAT 2021-22 conduite par l'OFB et la LPO et qui a pour objectif d'estimer les effectifs nicheurs des différentes espèces d'Anatidés, Limicoles, Grèbes et foulques sur le territoire métropolitain, soit près de 45 espèces.

La méthode développée par Serge Bourdais consiste la prospection des étangs de plus d'1 ha juste avant les premières pontes de Fuligules. Deux mailles ont été retenues couvrant les communes de la Marolle-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Chaumont-sur-Tharonne, Millancay, Marcilly-en-Gault, Loreux, Selles-Saint-Denis et La Ferté-Imbault. Elles représentent une surface d'eau de 1 200 ha (1) soit 16,21 % de la zone Natura 2000 (7 400 ha).

Serge Bourdais et Louis Doligez, stagiaire en Bachelor gestion-valorisation naturaliste, ont réalisé les comptages de fuligules entre le 18 avril et le 6 mai. À noter que les autres canards de surface (à l'exception du Canard colvert), Bernache du Canada et Cygne tuberculé ont également été notés (2). « Je remercie la centaine de propriétaires d'étangs, puisque seuls 4 d'entre-eux ont refusé les comptages» souligne Serge Bourdais.

Un inventaire aux résultats notables

Afin d'estimer le nombre de couples de fuligules sur l'ensemble de la zone Natura 2000 Sologne 41, les résultats ont été extrapolés sur le total de la surface d'eau des étangs de plus d'1 ha. On peut ainsi estimer le nombre de couples sur la zone Natura 2000 de Loir-et-Cher à 1574 couples de Fuligule milouin et 1335 couples de Fuligule morillon.

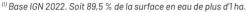
Un nombre de femelles a également été défini à l'ha d'eau, qui est de 4,71 pour les fuligules milouin et de 5,55 pour les morillon. Le sexe ratio apparait légèrement déséquilibré en faveur des mâles et peut donc laisser supposer des pertes plus importantes en période de reproduction pour les femelles, dues notamment à la prédation.

La tendance à l'échelle de la maille faisant l'objet de recensements depuis 2016 permet de confirmer

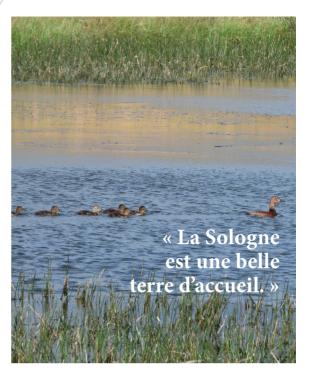
PETIT GIBIER

une stabilité du nombre de couples de milouin et pratiquement le doublement de couples de morillon. L'estimation dans les années 1990 faisait état en Sologne d'un nombre de couples de fuligules très faible et sans doute sous-estimé de l'ordre de 250-300 couples de milouin et 40-50 couples de morillon.

- « La Sologne est une belle terre d'accueil. Les efforts de restauration des habitats portent leurs fruits. Au vu des résultats de l'étude, le nombre de couples estimé ne permet pas de classer en Sologne le Fuligule milouin en espèce quasi menacée (NT) ni le Fuligule morillon en espèce vulnérable (VU) » analyse Serge Bourdais.
- « Les recensements sur les étangs de plus d'1 ha à l'échelle de mailles de 10 km² sont de bons indices pour calculer une densité théorique de certaines espèces d'oiseaux d'eau avant nidification. D'autres régions d'étangs en France mériteraient que soit testée cette méthode afin de déterminer la fluctuation des couples nicheurs localement » conclut-il.



⁽²⁾ Sur la maille analysée depuis 2016, le nombre de Cygnes tuberculés a plus



	Zone Natura 2000											
	Hors ZPS ZPS Zone d'étude Milo		Milouin Morillion		llion	Zone recensée						
Groupe	ha	nombre	ha	nombre	ha	nombre	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	ha	nombre
- de 1 ha	1438	6 296	238	889	170	636	Classe non prospectée					
1 à 4,99	3 093	1483	950	405	551	246	104	135	71	73	436	192
5 à 9,99	1 105	164	565	80	287	41	77	105	69	90	260	37
10 et +	750	43	920	48	502	23	74	116	76	83	505	21
Totaux	6 387	7 986	2 673	1422	1 510	946	255	356	216	246	1 2 0 1	250
Totaux > 1ha	4 949	1690	2 435	533	1340	310	Classe non prospectée		1 201	250		

DENSITÉ								
	М	ilouin		Morillion				
Groupe HA	Femelle	Mâle	•	Femelle	Mâle			
1 à 4,99	104		135	71	73			
5 à 9,99	77		105	69	90			
10 et +	74		116	76	83			
Totaux	255		356	216	246			
Nombre de couple estimés sur la zone d'étude	255	Nombre de mâles seuls sur la zone d'étude	101	216	Nombre de mâles seuls sur la zone d'étude	30		
Nombre de couple estimés sur la zone Natura2000 Sologne	1574	Nombre de mâles estimés seuls sur la zone Natura 2000 Sologne	624	1335	Nombre de mâles estimés seuls sur la zone Natura 2000 Sologne	184		

Plus de 1500 (1574) couples de milouins et plus de 1300 couples (1335) pour les morillon sont estimés sur les étangs de + d'1 ha de la zone Natura 2000 de Loir-et-Cher.



ARMURERIE

NATURE & PASSION-SOLOGNE

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA CHASSE

3 SEMAINES DE LE COLLECTION DE LE COLLEC

DU 31 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2024



SUR LES MUNITIONS
SUR LES ARMES
SUR LES TRÉPIEDS
SUR LES TEXTILES
SUR LES BOTTES
& PLEIN D'AUTRES...

(SELON ÉTIQUETAGE EN MAGASIN)

ATELIER SUR PLACE

TOUTES REPARATIONS, MISE EN CONFORMITE SYSTEME VISEE LASER.



Armurerie Nature & Passion – Sologne

ROMORANTIN (41) - ROUTE DE VERNOU - TEL : 02 54 88 30 90



UNE ANNÉE CATASTROPHIQUE pour le Petit Gibier à Plume

Le constat est sans appel : 2024 s'annonce comme une année noire pour la reproduction du petit gibier à plume dans notre département. Malgré les efforts continus des chasseurs et des gestionnaires de la faune, les relevés effectués cette année révèlent une chute dramatique de la reproduction, laissant présager des conséquences sévères pour les populations de perdrix et de faisans.

Les résultats des comptages de printemps, recueillis grâce à la participation active de 5 000 bénévoles, montrent une densité encore respectable sur nos territoires. Toutefois, ces données soulignent également que la problématique majeure réside dans la reproduction. En effet, malgré une bonne densité de populations adultes, les nouvelles générations peinent à voir le jour, ce qui laisse entrevoir un avenir sombre si aucune mesure n'est prise.

Les causes de cette situation sont multiples et complexes. L'une des raisons les plus évidentes est l'importante pluviométrie enregistrée cette année, un facteur bien connu pour perturber la nidification et la survie des jeunes oiseaux. Cependant, il ne s'agit là que de la partie visible de l'iceberg. D'autres facteurs, tels que l'évolution des pratiques agricoles, les changements climatiques, la prédation accrue, ainsi que la diminution des ressources alimentaires

comme les insectes, contribuent également à cette baisse inquiétante de la reproduction.

Face à ces défis, la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher (FDC 41) s'engage activement pour trouver des solutions. En collaboration avec l'INRAE de Nouzilly (37), la FDC 41 co-finance une thèse sur trois ans, menée par Noémie Couty, une jeune chercheuse dédiée à l'étude de la reproduction des perdrix et des faisans. Ce projet ambitieux a pour objectif



PETIT GIBIER

de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à la reproduction du petit gibier, afin de développer des stratégies de gestion adaptées et ainsi, espérons-le, de renverser la tendance.

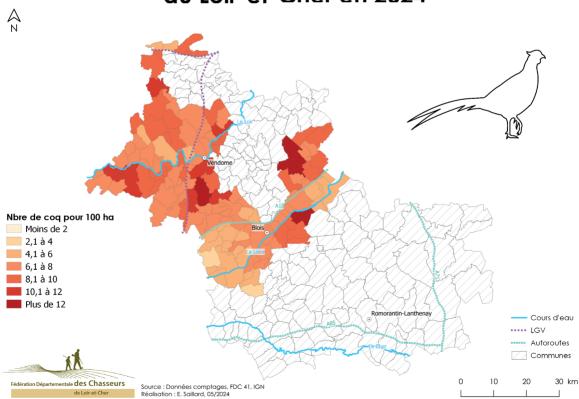
En attendant les résultats de cette recherche, il est essentiel de rappeler l'importance de notre engagement en tant que chasseurs responsables. L'aménagement des territoires, le respect des périodes de reproduction, et surtout, l'abstention de prélever du petit gibier sédentaire naturel sont des actions cruciales pour préserver nos populations de gibier. En adoptant ces pratiques, nous contribuons à maintenir une chasse populaire, qualitative et durable, qui est chère à notre département.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude envers tous les bénévoles, chasseurs ou non, qui, chaque année, s'investissent pour arpenter les champs et entretenir leurs territoires. Leur dévouement est la pierre angulaire de la politique de préservation du petit gibier naturel que notre conseil d'administration défend depuis 1986. Sans leur soutien, nos efforts pour protéger ces espèces emblématiques n'auraient pu perdurer.

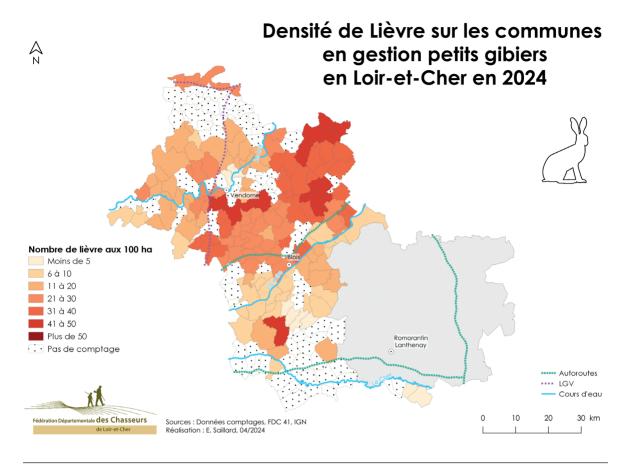
Ensemble, continuons à œuvrer pour la sauvegarde du petit gibier naturel, pour que la chasse reste une activité respectueuse de la nature et des traditions qui nous unissent.

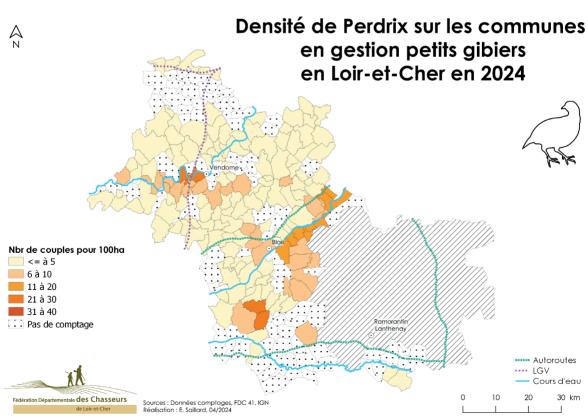


Densité de Faisan sur les communes en gestion du Loir-et-Cher en 2024









ANITAIRE

ANALYSE DE LA TRICHINE

Une précaution nécéssaire

epuis deux saisons, la FDC 41 propose un kit d'analyse « trichine » en collaboration avec le Laboratoire départemental d'analyses de Loir-et-Cher. **Explications.**

Depuis quelques années, fleurissent sur nos tables des préparations réalisées par les chasseurs à partir de venaison de Sanglier, comme des jambons ou filets fumés par leurs soins, burgers de sanglier et autres saucisses. Cette nouvelle approche de consommation rencontre un vif succès et permet d'écouler des carcasses plus facilement.

« Lors des différents échanges avec les chasseurs, « cuisiniers dans l'âme », nous nous apercevons que ces carcasses n'ont pas subi d'analyse de trichine, alors que ces nouvelles méthodes de transformation ne suffisent pas éliminer ce parasite permise seulement par une cuisson à cœur. Ce ressenti est confirmé, car annuellement, moins de 50 carcasses de sanglier émanant de chasseur passent par la case « laboratoire » pour écarter tous risques sanitaires » souligne Stéphane Chantecaille, technicien à la FDC 41 et référent SAGIR.

Rappelons que le parasite de la trichine, une fois ingéré, passe par les vaisseaux lymphatiques puis sanguins. Les larves sont alors disséminées dans tout l'organisme, où elles s'enkystent généralement dans les muscles, provoquant des réactions inflammatoires et allergiques. Dans certains cas, elles peuvent être présentes dans le système nerveux central.

« La responsabilité des chasseurs peut être engagée. Pour éviter la contamination de consommateurs, la FDC 41 propose un kit d'analyse gratuit. Disponible au siège de la fédération à Vineuil, dès le début de la saison cynégétique, il ne concerne que le Sanglier et a pour objet de faciliter la tâche pour transférer au laboratoire départemental des échantillons de bonne qualité et garantir une traçabilité effective de ces derniers » précise Stéphane Chantecaille.



Composition Trichine

- ⊘Enveloppe pré remplie à l'adresse du laboratoire (affranchissement par vos soins)
- Note explicative
- Fiche de renseignement du demandeur et de traçabilité des échantillons
- Fiche de transmission des résultats par voie électronique pour la facturation des analyses par le laboratoire départemental.
- Sachet, type congélation, à Zip, pour mettre les morceaux de venaison destinés à l'analyse (morceaux de langues, ou piliers de diaphragme), et un par animal.

Il est possible de déposer le prélèvement directement au Laboratoire départemental d'analyses de Blois (4 rue Iouis Bodin, aux heures d'ouverture) ou de l'envoyer par courrier (en « lettre prioritgire »). Dans le cas d'envoi postal, pour la qualité des analyses, on évitera les départs à partir du jeudi et on privilégiera le lundi.

Après réception des échantillons, les résultats sont envoyés par courriel sous 48 h en moyenne. Pendant le temps de retour des résultats, la carcasse ou les morceaux de l'animal peuvent être gardés au froid (chambre froide, frigidaire ou congélateur). Dans le cas d'une analyse positive, il faut être capable de retirer ces morceaux du circuit de consommation.

« Pour partager ces moments de convivialité, il est très important de respecter ces règles sanitaires concernant la trichine. Une analyse ne coûte que 28 € pour un échantillon avec un tarif dégressif pour des lots (1) et permet au territoire de prévenir une contamination pouvant engager sa responsabilité » conclut Stéphane Chantecaille.

(1) 70,98 € pour 10 échantillons.

UNE DÉMARCHE UTILE utile pour un risque gero contamination

Dans le cadre réglementaire actuel, en plus de l'Examen initial de la venaison et sa fiche accompagnant l'animal, il y a obligation d'analyses de Trichine dès lors qu'il y a cession d'une carcasse de Sanglier à un particulier, une association ou un commerce de proximité (type boucherie).

Même si elle n'est pas obligatoire lors du partage d'un sanglier entre les chasseurs du territoire, elle est fortement recommandée dés lors que l'un d'entre eux souhaite transformer sa part autrement que par la cuisson à cœur (ragoût).



CRÉATION, RÉNOVATION & ENTRETIEN **DE JARDINS & PISCINES**









PERGOLAS & JARDINS

TERRASSES & MOBILIERS PISCINES, SPAS & SAUNAS

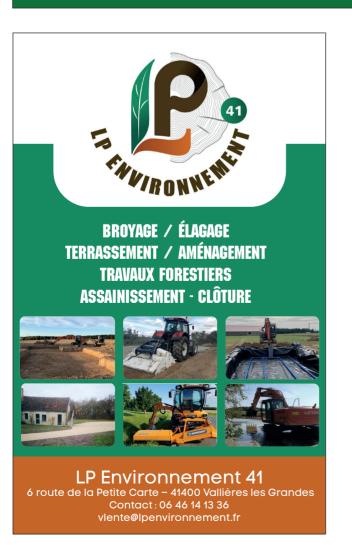
ALLÉES & CLÔTURES

Découvrez nos 2 magasins showroom près de VENDÔME & ORLÉANS

39 avenue des Rondaizes 41 100 Villiers-sur-Loir - **02 54 72 79 49** 6 rue de la Chistera 45380 La Chapelle-St-Mesmin - 02 38 25 10 30

www.adh-paysages.com

www.adh-boutique.fr







A.G.R.E.P.D.E.41 - CALENDRIER 2024

des réunions de secteurs collecte des dépôts de capture

18H	LIEU	SECTEUR		
MERCREDI 23-10-2024	MUR DE SOLOGNE Nouvelle Salle du Lavoir, Rte de Romorantin	Claude SARRASIN 06 13 13 89 90 Sophie VADE- ANDRE 06 86 78 62 93 Jean DREAU 06 08 11 46 12		
MARDI 06-11-2024	MONDOUBLEAU Mairie salle des mariages	Lionel SOURIOU 06 73 94 74 85		
MERCREDI 13-11-2024	VILLETRUN Salle de la Mairie	Lionel SOURIOU 06 73 94 74 85		
LUNDI 18-11-2024	LUNDI 18-11-2024 NEUNG-SUR-BEUVRON Salle des Fêtes			
MERCREDI 20-11-2024	SALBRIS Salle Bellevue - Route de Pierrefitte (à côté du Château d'eau)	Gilles PAJON 06 87 83 78 88 (15) SALBRIS		
MARDI 26-11-2024	SAMBIN Salle des Fêtes	Bruno LEVEAU 06 45 47 53 27 Serge MENNERAY 06 82 76 29 11 Jean-Luc BOURDON 06 58 60 07 00		
LUNDI 02-12-2024	CHOUZY SUR CISSE Salle des Associations	Jean Claude LEBERICHEL 06 15 55 06 48		
MERCREDI 11-12-2024	MARTIN DES BOIS Salle des réunions (Place de l'église)	D. LEROY 06 43 11 46 92		
MAREUIL 02 54 32 79 08		Florentin GIBAULT		





PISTEURS

AMBOISE

terresetpassions2@wanadoo.fr Tél.: 02 47 23 11 68

L'expérience de la chasse à votre service

Tarif spécial les 13 et 14 septembre



_____ 1100€ 1439€

CARABINE SEMI AUTO BENELLI ARGO CALIBRE 30.06 ET 300WM (quantité limité)

UN EXPRESS FAIR RABINE EXPRESS FAIR CLASSIC point rouge + rail + montage reglage

-10% sur les cartouches calibre 12 .16 et 20. -20% sur les balles grandes chasses!

PACK JEUNES **CHASSEURS**



EXPRESS SABATI 190 LIMITED CAL 30-06 ou 30 R

1890€ **239**0€

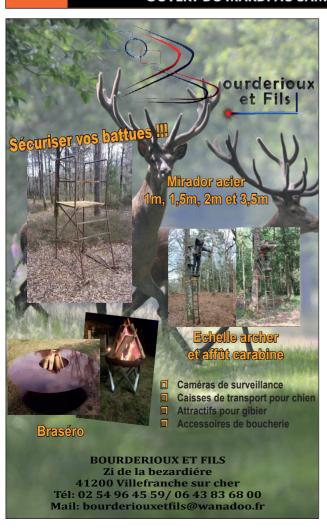
PISTEURS



PISTEURS: 1° RÉSEAU FRANCAIS DES ARMURIERS INDÉPENDANTS **CHASSE TIR NATURE**

Pour encore plus de choix, plus de stock, plus de prix"

Retrouvez-nous sur: www.pisteurs.fr et www.terresetpassions.com **OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10H00-12H00 et 14H00-19H00**







CALENDRIER ACTUALISÉ des formations 2024/2025

Pour participer à nos formations, vous devez <u>impérativement</u> vous inscrire préalablement en retournant le coupon ci-dessous dûment complété à la FDC 41, avec le règlement correspondant. NB- Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers complets.

CO	UPON D'INSCRIPTION	(à retourner à Fédération des Chasseurs - BP 30068 -	41353 VINEUIL Cedex)
Adres	/Prénom sse et téléphone	C	
Coc	her selon vos choix	Dates prévues en 2024	Coût
	Permis de chasser*	1 jour (8h30/18h) : nous consulter - des formations sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits	FDC 41:30 €+0FB:46 € (mineurs:31 €)
	Piégeage Nouveauté : Piégeage Sanglier	2 jours Mercredi 2 et mercredi 9 octobre 2024 Mercredi 5 et mercredi 12 mars 2025	20 € + 40 € les deux repas
	<u>Nouveauté :</u> Piégeage Sanglier	Piégeur avec numéro d'agrément : Mercredi 5 septembre 2024 de 9h30 à 12h00 Mercredi 2 octobre 2024 de 9h30 à 12h00	10 €
	Gardes particuliers	2 jours (8h30/18h00): Mardi 8 et mercredi 9 octobre 2024	60 € (ou 100 € repas compris)
	Chasse à l'arc	Samedi 7 septembre 2024	40 € (repas compris)
	Venaison	Lundi 7 octobre 20024 (8h30/13h00) Lundi 9 juin 2025 (8h30/13h00) Lundi 6 octobre 2025 (8h30/13h00)	20€
	Premier secours Canins	☐ Samedi 7 septembre 2024 de 9h00 à 17h00 ☐ Jeudi 10 septembre 2024 de 9h00à 17h00	60 €
	Sécurité décennale <u>obligatoire</u>	Possible en ligne via votre espace adhérents: https://FDC41-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx Formation en présentielle:	Gratuit

 ${\rm *R\'{e}viser}\,{\rm les}\,{\rm questions}\,{\rm th\'{e}oriques}\,{\rm de}\,{\rm l\'{e}xamen}\,{\rm du}\,{\rm permis}\,{\rm de}\,{\rm chasser}\,{\rm sur}\,{\rm www.reussite-permisdechasser.com}$



POUR VOS CHASSES, la société CMN SERVICES, basée à Marcilly-en-Villette.

basée à Marcilly-en-Villette, vous propose à la location :

- son Can-am 6 places avec chauffeur
- son Can-am 6 places et sa remorque 8/10 places avec chauffeur
- ou sa remorque 8/10 places seule

Pour toutes informations ou réservations

Christophe Mennessier Nodier 06 74 89 13 95 cmnservices45@orange.fr





ROBINEAU CEDRIC

06 78 35 78 20

CHARPIGNY ALEXANDRE

07 86 93 71 59

41300 Selles saint denis

Broyage forestier, Bois Energie, Epareuse Aménagement de territoire

Débardage

rctsf41@gmail.com

Numéro de siret 83834367100015





- Ventes armes et accessoires de chasse
- Réparation, remise à neuf, montage à crochet
- Fabrication d'armes à platine.

231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin +33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr www.barthelemyandco.fr



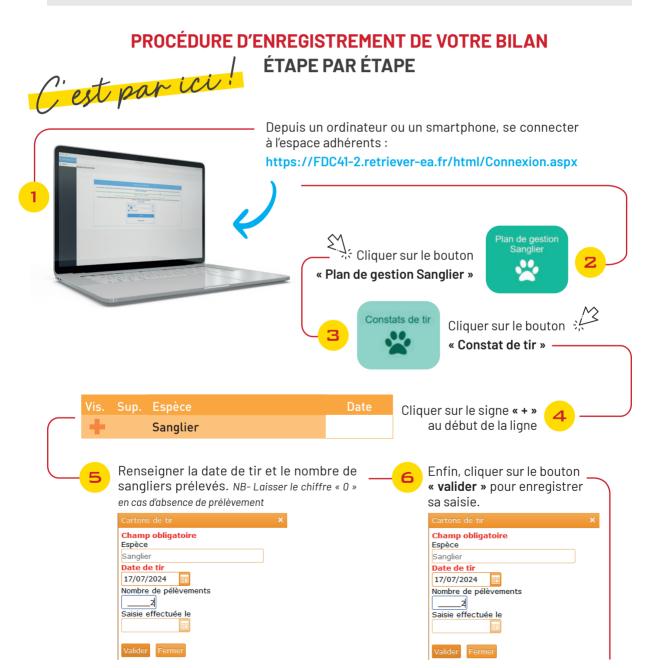
SYSTEME D'INFORMATION Sanglier

Les dégâts causés aux cultures agricoles sont notamment imputables à l'espèce Sanglier. Le montant des indemnisations versées est tel que l'Etat a demandé aux fédérations de collecter régulièrement les tableaux de chasse de l'espèce et de les transmettre à la DDT. Cela permet de mesurer la pression de chasse et de connaître en temps réel les prélèvements réalisés.

En Loir-et-Cher, conformément à l'article 3 du plan de gestion Sanglier, le tableau doit être renseigné sur l'espace adhérent **dans les 72 h suivant la chasse.**

Vous pouvez également désigner un chasseur de votre groupe de chasse pour qu'il effectue la saisie de votre bilan (lui communiquer alors vos identifiant et mot de passe*).

Et pour éviter des oublis, nous vous encourageons à réaliser l'enregistrement de votre bilan le jour même de la chasse.



^{*} A retrouver au verso de votre notification de plan de chasse grand gibier, si vous êtes concerné(e)

PARTENARIAT

LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Un rôle déterminant dans la régulation

Nommés par arrêté préfectoral, les douze lieutenants de louveterie de Loir-et-Cher sont chargés de la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) et de la destruction de la faune sauvage lorsque l'intérêt public ou sanitaire est en jeu.



- « Nous exerçons bénévolement cette mission d'intérêt général sous l'autorité du préfet, qui nomme les lieutenants de louveterie pour une durée de cinq ans », explique Alexandre de Beaudignies, président de l'Association Départementale des Lieutenants de Louveterie (ADLL).
- « Il nous incombe la régulation des espèces sauvages afin de maintenir, dans nos forêts, plaines et zones humides, une vie animale compatible avec l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et les activités humaines en général », poursuit le jeune président, en précisant que ce corps a été créé en 812 par Charlemagne pour chasser les loups.

Véritables « bénévoles de l'État », chacun des 1700 lieutenants de louveterie de France exercent dans le cadre d'une circonscription. Dans notre département, on en compte 12 : 5 au nord de la Loire et 7 au sud. Ils sont épaulés dans leurs tâches par une équipe de bénévoles, des « personnes de confiance » pouvant intervenir à tout moment.

Les sollicitations sont multiples: surpopulation de sangliers causant des dégâts aux cultures, corbeaux freux ravageant les semis de maïs, renards dévorant les exploitations avicoles, présence de cormorans dans les élevages piscicoles, ou animaux sur la voie publique mettant en cause la sécurité publique. Pour agir, sur des secteurs précis, les lieutenants de louveterie organisent des battues administratives (donner le nombre sur la saison 23-24, pour que les chasseurs réalisent qu'il y en a peu) et tirs de nuit au cours desquels ils revêtent la tenue réglementaire.

Une négociation précède obligatoirement ces interventions. « C'est l'étape préalable. Nous consultons les agriculteurs ou les victimes de dégâts et les territoires pour cerner le problème et envisager la solution qui nous semble la meilleure possible. À l'issue, nous rédigeons des rapports que nous transmettons à la DDT 41 », insiste A. de Beaudignies.



Charte de déontologie

Pour exercer, les lieutenants signent une charte en dix points par laquelle ils s'engagent notamment à répondre dans les meilleurs délais à toute demande de l'administration pour la régulation des espèces, à favoriser les liens entre les chasseurs et le monde rural afin de concilier les intérêts réciproques, et à connaître parfaitement les articles du Code de l'environnement liés à la chasse.

« La régulation s'exerce dans un souci d'éthique de la chasse, avec des tirs mortels sans souffrance inutile et le recours aux conducteurs de chiens de sang pour rechercher les animaux blessés », insiste Alexandre de Beaudignies.



Véritables conseillers cynégétiques du préfet, ils sont consultés sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage. Indépendants de toutes organisations, ils collaborent néanmoins avec elles. Ces dernières années, la régulation du Sanglier est devenue un axe majeur du travail des louvetiers, avec plus de 500 prélèvements durant la dernière saison.

« La FDC 41 a conscience de la nécessité de la régulation des ESOD. Cela s'est traduit dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2024-2030. Nous nous sentons écoutés et accompagnés par l'État et nos partenaires. Sur le terrain, le travail commun avec l'OFB et les techniciens de la FDC 41 est très positif », insiste le président.

Cependant, avec un budget annuel de 180 000 €, l'intervention des louvetiers représente un coût croissant. Déplacements, armement, munitions, équipements (lunettes thermiques, drones...), tenue, entretien des chiens... autant de dépenses assumées par les louvetiers.

« Les aides de nos partenaires sont les bienvenues, mais ce qui compte avant tout, c'est l'investissement désintéressé et la richesse de notre activité. Nous sommes une équipe avec de nombreuses compétences, capable d'intervenir quel que soit le contexte », conclut Alexandre de Beaudignies.

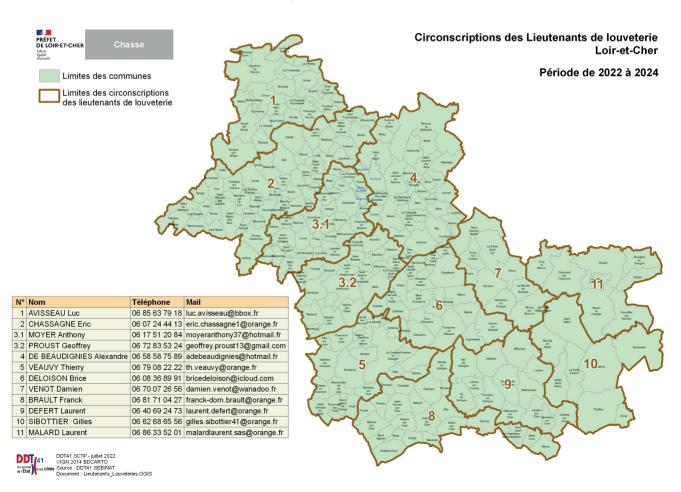
Une activité soutenue

Du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, les douze lieutenants de louveterie ont prélevé 1 500 corbeaux, 200 pigeons, 300 renards, 500 sangliers, 20 Blaireaux et diverses autres espèces. Ils ont assuré plus de 600 interventions au total : constats, régulations, négociation et conciliations.



RENSEIGNEMENTS

Direction Départementale des Territoires du Loir-et-Cher 02 54 55 73 50





PORTRAIT



Le sauvage français

UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION DE LA VENAISON à La Ferté-Saint-Aubin

Tne nouvelle unité de transformation et de valorisation de la venaison va voir le jour à la Ferté-Saint-Aubin. Dès septembre, elle proposera de la venaison locale issue de gibier sauvage.

On doit ce projet à la société alsacienne Nemrod implantée à Colmar où elle transforme et commercialise 6 000 carcasses auprès de professionnels (commerces de boucherie et CHR pour 60 % de son CA), directement aux consommateurs via son site internet (pour 30 %) et directement dans sa boutique de vente.

« Il s'agit exclusivement de gibiers sauvages prélevés en France de façon éthique c'est-à-dire hors parcs et enclos » souligne Matthieu Bourqueil directeur associé de Nemrod en charge du futur site. Ce jeune diplômé d'une école de commerce a rejoint Édouard Rapp et Vianney Baule les créateurs de Nemrod pour porter ce projet.

Dans l'atelier de 1 250 m² répondant aux normes sanitaires en vigueur, dix salariés vont produire pièces de venaison (cuissots, côtelettes, pavés ou rôtis), terrines, saucisses, saucissons, plats cuisinés, civets ou coffrets pour l'apéritif et pierrades.





Livrés directement éviscérés par les territoires ou collectés sur place, les animaux seront achetés au kilo (3 € le cerf, 4 € le chevreuil et 1 € le Sanglier). Pour disposer de cet outil performant, Nemrod a investi 3 M€ et bénéficie notamment du soutien financier de la région CVL et de l'Europe via le FEADER.

« Nous comptons dans un 1er temps valoriser en viandes sous vide et charcuteries 4 à 5 000 carcasses avant une montée en charge. Le marché de la venaison se développe fortement avec une croissance de 20 % par an » précise Matthieu Bourqueil qui assure avoir déjà 250 fournisseurs.



L'Atelier du Loup à Salbris

Une usine de 1 700 m² dédiée à la découpe et à la transformation de viandes de gibier et de boucherie ouvre en septembre avenue de Toulouse à Salbris. Un projet ancré dans le territoire.



Initiateur du projet, le Sellois Hervé Blandin a accompagné Jean-Philippe Rey, Yves Forestier et Olivier Bertrand, les trois investisseurs de l'Atelier du Loup. Rejoints par Humbert de Seroux, ingénieur agronome doté de 15 années d'expérience industrielle dans le secteur, ces derniers ont investi 4 M€ dans la construction et l'équipement de cette unité qui bénéficie de l'agrément sanitaire européen.

« Compte tenu de la saisonnalité, l'Atelier du Loup entend transformer à la fois la venaison, avec 4 000 carcasses de grand gibier et 25 000 pièces de petits gibiers la première année mais aussi de la viande de boucherie issue d'éleveurs locaux » évoque Humbert de Seroux,

directeur général de l'entreprise.

Employant 12 salariés à son lancement, le site proposera ainsi de la viande fraîche de venaison et de petit gibier (canards, faisans, lièvres, etc.), des produits élaborés à partir de recettes originales de saucissons, jambons secs, terrines, brochettes, saucisses etc., et des viandes premium locales (boeuf, porc, agneau ...).

Identifiée et tracée, la viande sera vendue aux grossistes et aux restaurateurs. Un espace de vente est aussi prévu la deuxième année de fonctionnement. Pour la collecte, des camions se déplaceront, mais les territoires auront la possibilité de déposer la viande sur le site. Les territoires partenaires signeront un cahier des charges avec une viande achetée au prix du marché.

« L'Atelier du loup est au service de tous les chasseurs et de la gastronomie. Notre ambition est de valoriser une viande saine et locale » conclut Hervé Blandin. À noter que les chasses partenaires auront la possibilité de devenir actionnaires de l'Atelier du Loup dont les plans ont été dessinés par l'architecte Dominique Boitte et les travaux réalisés par des entreprises locales.



www.atelierduloup.com



Dos de Sanglier rôti, cèleri rave, lard d'Arnad, sauce Grand Veneur

pour 8 personnes Par Nicolas Aubry, Chef étoilé d'Ezia

INGRÉDIENTS

Voile de Céleri rave

Céleri rave 200 gr

Miel 25 ar Sucre roux 18 gr

Sel 50 gr

Eau 500 gr

Dos de Sanglier (1,5 kg) Sucre 50 g Eau 11

Zaatar 15 a Baie de Genièvre 5 a Sel marin 100 a

> Purée de Céleri rave et tuile de lait

Céleri rave 500 gr Echalote 150 gr Lait 11 Thym 1brin Vinaigre blanc 200 gr Ail 2 gousses

Sel

Pâté de Céleri et lard d'Arnad

GASTRONOMIE

Céleri 1 pce Lard d'Anard 100 gr Œuf 110 gr Farine 500 gr Sel 15 ar Sucre 15 gr

Œuf 150 gr Saindoux 50 gr Crème liquide 1 pouce

Beurre 80 ar

Lait 2 pouces

Lait entier 150 gr

Sauce Grand Veneur d'Ezia

Fond de Gibier 500 gr Vinaigre de Xérès Fond de veau 200 gr Vin rouge 200 cl Jus de marinière 200 gr Beurre 150 gr Echalote 200 gr Cramberries 20 gr Poivre blanc Penja 6 gr Baie de Genièvre 3 gr

PRÉPARATION

Vinaigre riz 150 gr

Parer le filet de Sanglier et le réserver au frais.

Dans une russe (casserole), mettre l'eau ainsi que les autres éléments et monter à ébullition. Débarrasser dans une plaque et laisser la saumure refroidir.

Plonger ensuite le filet 30 minutes, puis 15 minutes dans l'eau froide, mettre sur grille et laisser sécher 3 h au froid

Voile de Céleri rave

Tailler le céleri en tranches très fines et verser l'aigre douce chaude par-dessus réalisée avec l'ensemble des autres éléments. Réserver et égoutter avant de dresser.

Purée de Céleri rave et tuile de lait

Eplucher et tailler en petits morceaux le céleri et émincer l'échalote. Faire suer au beurre l'échalote et ajouter le céleri avec l'ail écrasé et le thym. Assaisonner et ajouter le lait, porter le tout à ébullition et cuire à frémissement. Dès lors que le céleri est cuit le débarrasser avec une écumoire et le mixer avec un peu de lait de cuisson. Mettre la casserole sur le coté et laisser une peau de lait se créer. La retirer délicatement par la suite et la faire sécher sur une plaque avec un papier sulfurisé

Pâté de Céleri et lard d'Arnad

Confectionner la pâte à pâté, commencer par sabler la pâte avec la farine, le beurre, le saindoux puis ajouter les œufs et finir par le lait entier, avec le sel et le sucre. Former un joli pâton et réserver au frigo 5h minimum.

Tailler le lard en très fines tranches. Blanchir le céleri dans du lait et l'égoutter puis le tailler en tranche fine.

Réaliser un appareil à crème prise avec le lait, la crème et les œufs. Foncer le moule choisi avec la pâte, puis réaliser une cuisson à blanc pendant 30 minutes à 150°C. Déposer ensuite les lamelles de céleri et de lard, couler l'appareil à crème prise et fermer le pâté avec le restant de pâte. Cuire à 200°C environ 25 minutes.

Sauce Grand Veneur d'Ezia

Eplucher et émincer les échalotes. Dans un sautoir faire suer l'échalote et ajouter le poivre, les cranberries et les baies de genièvre. Déglacer au vin rouge et faire une réduction miroir. Ajouter ensuite les fonds et le jus de marinière et faire réduire doucement.

Passer au chinois, rectifier avec le vinaigre et monter au beurre

Dressage

Faire rôtir le dos de Sanglier et le trancher, colorer les parts de pâtés sur une face, puis dresser harmonieusement l'ensemble des éléments. Décorer avec quelques cranberries et feuille de lamier.

Accompagnement

Château de la grille, Chinon rouge de Bernard Baudry.

une maison gastronomique aux portes de Chambord

Ancien Chef exécutif pour les restaurants de Christophe Hay, Nicolas Aubry a repris avec son épouse Laura la Maison d'à Côté à Montlivault, ouverte en 2014. Baptisé Ezia, l'établissement propose une cuisine inspirée du terroir ligérien et du pays Nantais dont il est originaire. Il possède une étoile au Guide Michelin et deux toques au Gault&Millau (13,5/20).



EZIA. restaurant & hôtel 17 rue de Chambord 41 350 Montlivault +33 (0)2 54 20 62 30

HORAIRES Dimanche et lundi Fermé Mardi à samedi 12 h à 13 h 30 - 19 h à 21 h



Partenaire de votre Fédération, Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées, fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et responsabilités et de 65 ans en assurance de personnes.

Automobile • Habitation • Santé • Prévoyance Retraite • Agricole • Responsabilités • Épargne - Assurance Vie Professionnels • Loisirs • Vie privée



Contactez vite l'agence la plus proche de chez vous

Beauce-la-Romaine : M. Guiset - 02 54 82 45 35

Bracieux: M. Besson - 02 54 46 48 62 **Droué: Mme Vanier** - 02 54 80 50 57

Lamotte-Beuvron: Mme Loiseau - 02 54 88 10 06 Le Controis-en-Sologne: Mme Calloux - 02 54 79 74 74

Les Montils: M. Reynaert - 02 54 44 07 77 Mer: Mme Martinat - 02 54 81 19 77 Mondoubleau: Mme Vanier - 02 54 80 18 61 Oucques: Mme Harouch - 02 54 72 30 28 **Romorantin : M. Guillon -** 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher: Mme Fouassier - 02 54 75 03 95 Saint-Amand-Longpré: Mme Lebon - 02 54 82 23 36

Salbris: M. Laval - 02 54 97 05 25 **Selommes: Mme Lebon** - 02 54 23 80 35 Vendôme: M. Chasseguet - 02 54 23 17 10

www.monceauassurances.com







Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

Rendez-vous dans le Groupe L.Warsemann et son réseau d'agents

Dacia Blois 129 av de Vendôme **02 54 52 12 12** Dacia Bracieux 22 av de Cheverny 02 54 55 33 33 **Dacia Romorantin** 164 av de Villefranche **02 54 95 49 49** Dacia Vendôme 52 route de Blois 02 54 89 13 80